

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant la 1^{ère} série de compléments au budget 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2017	Crédit compl.
CHARGES			
1. ADMINISTRATION GENERALE			
101.3528.01	Promotion économique Extension de l'incubateur Y-Start et des frais de fonctionnement (décision municipale du 25.01.2017)	704'400	26'000
130.3092.00	Frais de recherche de personnel Recrutement du futur chef du Service des bâtiments (décision municipale du 05.04.2017)	90'000	40'000
110.3012.00	Salaires personnel auxiliaire Attribution d'une ressource pour l'examen de la zone d'hivernage des bâtiments (décision municipale du 07.12.2016)	76'000	13'000
2. URBANISME ET BATIMENTS			
354.3141.10/27	Entretien-rénovations des bâtiments Installation de ventilation et humidificateur à la Marive (décision municipale du 29.03.2017)	305'000	14'000
355.3141.10	Entretien-rénovations des bâtiments Remise en état des stores de 3 collèges (décision municipale du 22.02.2017)	479'000	49'000

3. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

413.3154.00	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien Remplacement du fourgon du fauchage (décision municipale du 01.02.2017)	139'000	32'200
413.3155.00	Entretien des véhicules Remplacement de la boîte à vitesse d'un camion (décision municipale du 29.03.2017)	300'000	22'300

4. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

700.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets Mandat pour les restaurants scolaires (décision municipale du 16.11.2016)	114'500	10'000
-------------	---	---------	--------

5. CULTURE

154.3113.00	Achats de matériel culture et loisirs Exposition de Céleste Boursier Mougnot au CACY (décision municipale du 01.03.2017)	59'000	30'000
152.3653.00	Aides, subventions culture, loisirs Assainissement des comptes des Brandons (décision municipale du 18.01.2017)	887'750	20'000

6. SERVICE DE L'ENERGIE

801.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets Appui technique pour un audit du gaz et la certification ISO du SEY (décision municipale du 15.02.2017)	32'000	43'600
831.3144.00	Entretien des canalisations et GC Distribution électrique provisoire suite à la panne électrique de la rue de la Plaine (décision municipale du 15.03.2017)	44'000	50'000

TOTAL DES CHARGES 350'100

REVENUS

1. CULTURE

154.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve des expositions	0	
	Exposition de Céleste Boursier Mougenot au CACY (décision municipale du 01.03.2017)		30'000
	TOTAL DES REVENUS		30'000



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2017, représentant au total une augmentation de charges de CHF 350'100.- et une augmentation des revenus de CHF 30'000.-, sont accordés à la Municipalité.

Excédent de charges prévues au budget 2017 2'246'345

	Modification <u>des charges</u>	Modification <u>des revenus</u>
1. Administration générale	79'000	0
2. Urbanisme et Bâtiments	63'000	0
3. Travaux et environnements	54'500	0
4. Jeunesse et cohésion sociale	10'000	0
5. Culture	50'000	30'000
6. Service des Energies	93'600	0
	<u>350'100</u>	<u>30'000</u>

Charges supplémentaires 350'100
Revenus supplémentaires 30'000

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires 2'566'445

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

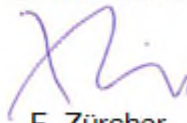
Le Syndic



J.-D. Carrard



Le Secrétaire



F. Zürcher

Délégué de la Municipalité : M. J.-D. Carrard, Syndic